



Communiqué de presse - 30 mai 2023

Le 6 juin pour le retrait de la réforme des retraites

La participation massive aux mobilisations du 1^{er} mai dernier a fait de cette journée l'une des plus importantes de l'histoire sociale de notre pays.

Cette 13^{ème} journée unitaire contre la réforme des retraites a réaffirmé massivement l'exigence de retrait de la réforme brutale et injuste des retraites portée par le gouvernement. Le report à 64 ans de l'âge de départ et l'accélération de l'allongement de la durée de cotisation continuent d'être très majoritairement rejetés par la population.

L'exécutif a usé de tous les passages en force possibles : en plus de son refus de recevoir les organisations syndicales des mois durant, il a contraint le débat parlementaire pour finalement faire adopter sa réforme par le recours au 49-3. Et, malgré la censure partielle du Conseil constitutionnel, le président de la République s'est précipité à promulguer la loi. Sa décision d'imposer sa réforme malgré l'opposition persistante d'une majorité de la population ajoute, à la crise sociale, une crise démocratique.

Les fédérations syndicales représentatives de la Fonction publique, comme l'intersyndicale interprofessionnelle, prennent acte de la proposition de loi d'abrogation du report de deux ans de l'âge d'ouverture des droits inscrite à l'ordre du jour le 8 juin prochain à l'Assemblée nationale. Pour la première fois, la représentation nationale sera en situation de se prononcer par un vote sur la réforme des retraites.

Dans le contexte de très forte inflation que subit notre pays depuis de longs mois, les fédérations syndicales de la Fonction publique soulignent également l'urgence et la nécessité que soient mises en œuvre des mesures significatives d'augmentation générale de la rémunération des agent·es publics. La revalorisation de 3,5% du point d'indice le 1^{er} juillet 2022 reste insuffisante. Le pouvoir d'achat continue de se dégrader. Pour reconnaître l'engagement quotidien des personnels, faire progresser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et préserver le pouvoir d'achat de toutes et tous, titulaires comme contractuel·les, elles revendiquent sans délai de nouvelles mesures générales, dont l'augmentation de la valeur du point d'indice.

Les fédérations syndicales de la fonction publique appellent les personnels à se mobiliser massivement, par la grève et les manifestations le mardi 6 juin prochain pour réaffirmer le rejet de la réforme des retraites imposée par le gouvernement, et pour une augmentation immédiate des salaires et l'ouverture de réelles négociations sur l'amélioration des carrières et des rémunérations.